

Beaucoup de lois sont votées. Mais, elles nécessitent la publication de nombreux décrets. Or, trop souvent, cette publication tarde... et il faut attendre plusieurs années pour que la loi votée par les élus de la Nation, la loi que « *nul n'est censé ignorer* », soit appliquée.

Jean-Pierre Sueur s'est souvent exprimé sur cet état de choses et a souvent dénoncé ce droit exorbitant que s'arrogent certains ministres de « ne pas appliquer la loi », en omettant, tout simplement, de publier les décrets. C'est pour lui une inaction coupable !

France Inter a consacré une émission réalisée par Stéphane Leneuf au cours de laquelle Jean-Pierre Sueur intervient.

>> [Ecouter ou réécouter l'émission](#)